Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 106 (1980)

Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carnet des concours

Construction d'un camp de troupe à la place de tir du Petit-Hongrin au lieu-dit « La Lécherette »

Résultats

L'Office des constructions fédérales, mandaté par le Département militaire fédéral (Division des places d'armes et de tir de l'Etat-major du Groupement de l'instruction), a organisé un concours de projets pour un camp de troupe à la place de tir du Petit-Hongrin au lieu-dit « La Lécherette ». Pouvaient y prendre part les architectes de nationalité suisse ayant leur domicile ou leur siège social dans les districts de Vevey, d'Aigle ou du Pays-d'Enhaut.

Dix projets ont été présentés.
Le jury, composé de MM. J.-W.
Huber, professeur, architecte,
directeur de l'office des constructions fédérales, Berne (président); F. Boschetti, architecte,
Epalinges; G. Cocchi, architecte, Lausanne; J.-P. Dresco,
architecte cantonal, Lausanne;
M. Favrod-Coune, syndic de la
commune de Château-d'Œx;
W. Haab, chef de la Division
des places d'armes et de tir, Etatmajor du Groupement de l'instruction, Berne; E. Haeberli,
architecte, chef de la Division
des bâtiments, Office des constructions fédérales, Berne; A.
Baumann, architecte, chef de
l'Arrondissement 1, Office des
constructions fédérales, Lau-

sanne; M. Bevilacqua, architecte, Lausanne; U. Fröhlin, section constructions, Division des places d'armes et de tir, Groupement de l'instruction, Berne, a siégé les 6 et 7 février 1980 à Aigle et décerné six prix. La levée de l'anonymat des auteurs des projets a donné le résultat suivant:

1er prix: Igor Boudkov, architecte SIA, Montreux.

2e prix: Atelier d'architecture «Le Triangle», Châteaud'Œx.

3e prix : Roger Lack, architecte SIA, La Tour-de-Peilz.

4e prix : Gérard Rieder, architecte SIA, Vevey.

5e prix: Atelier d'architectes associés J. Surchard SA, Chr. Monti, J.-Cl. Giraud, J.-D. Baechler, La Tourde-Peilz.

6e prix: Pierre Vincent, architecte, Clarens.

Le jury estime qu'aucun projet ne se prêterait à l'exécution sans être remanié. Par conséquent, il recommande au maître de l'ouvrage et à l'Office des constructions fédérales d'inviter les auteurs des trois premiers projets primés à remanier ces derniers en tenant compte des remarques formulées par le jury.

L'exposition des projets a déjà eu lieu. Nous regrettons que la date nous en ait été communiquée trop tard pour pouvoir en informer nos lecteurs à temps.

cule soit vu, même lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises;

 à quel moment et dans quelles conditions il lui est permis de conduire en ayant les phares camouflés enclenchés;

 les mesures de précaution à prendre lorsqu'on fait marche arrière, de nuit;

— la manière de se signaler, de nuit, en tant que piéton.

Expositions

COMPUTER 80

La plus importante exposition suisse de l'informatique Lausanne, 22-25 avril 1980

Unique exposition en Suisse spécialisée dans le domaine des ordinateurs de gestion et du matériel informatique, Computer 80 a lieu cette année du 22 au 25 avril au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Le très vif intérêt manifesté par les exposants à cette manifestation pose un problème aux organisateurs, le Groupement Romand de l'Informatique. La surface totale a été portée à 9000 mètres carrés, dont la moitié pour les stands, ce qui représente le double du Salon de 1978. Malgré cette extension, qui permettra d'accueillir une centaine d'exposants, il a fallu refuser des inscriptions tardives. Computer 80 s'affirme ainsi comme la plus importante exposition suisse de l'informatique.

A côté des ordinateurs de gestion traditionnels, le Salon fait une place importante aux exposants du secteur du micro-ordinateur et des ordinateurs individuels, ainsi qu'aux systèmes de traitement de texte programmables. Seront également très bien représentés le COM (Computer Output Microfilm) et le microfilm en général, qui constituent de plus en plus des systèmes périphériques des ordinateurs. Les visiteurs pourront aussi apprécier le perfectionnement de toutes les mesures et installations de sécurité appliquées au matériel informatique, de l'assurance au coffre-fort en passant par les systèmes d'alarme.

Pour la première fois en Suisse, les banques présenteront les services offerts à leur clientèle par leur organisation informatique. Les banques de la place de Lausanne se sont groupées pour organiser cette information au public. Comme en 1978, les PTT illustreront dans leur stand le rôle de partenaire important qu'ils assurent à tout utilisateur de l'informatique.

Computer 80 a su garder son caractère de Salon tout en garantissant la présentation d'un panorama complet du marché des ordinateurs et du matériel informatique. En marge de cette réalisation importante pour toute la Suisse — et en particulier la Suisse romande le Groupement romand de l'informatique organise ses traditionnelles Journées romandes de l'informatique. Rappelons que le GRI est une association sans but lucratif qui réunit les utilisateurs de l'informatique.

Groupe romand de l'informatique

Pro aqua - Pro vita 80

Bâle, 17-21 juin 1980

Une fois de plus, cette année, diverses conférences professionnelles complètent le Salon international pour la protection du milieu vital, *Pro Aqua — Pro Vita 80*, qui a lieu pour la huitième fois. Lors de la Conférence profes-

Lors de la Conférence professionnelle II « Eaux usées », organisée sous le patronage de l'Association suisse des professionnels de l'épuration des eaux (ASPEE), seront exposés les aspects récents de la protection des eaux. Après une visite de différentes stations d'épuration dans la région de Bâle, le mardi 17 juin, les thèmes suivants seront traités respectivement:

Mercredi 18 juin: Possibilités d'exportation d'expériences dans le domaine de l'épuration des eaux usées (possibilités, limites, expériences).

Jeudi 19 juin : Problèmes d'odeur et de corrosion dans les stations d'épuration. Nouvelles techniques d'épuration avancée des eaux usées et leur financement. Vendredi 20 juin : Mesures — commandes — réglages dans la technique des eaux usées. Contrôle des cours d'eau.

Les trois autres conférences professionnelles seront consacrées aux Problèmes concernant l'air et le bruit, aux Répercussions de réservoirs alpins sur l'environnement et à la Désinfection de l'eau potable. Parallèlement se tiendra le 16e Congrès international pour la technique hydrothermale.

Bibliographie

Mieux connaître l'électronique

C'est sous ce titre qu'ITT lance sa nouvelle brochure en langue française, pour l'introduction de ses systèmes d'enseignement sur le marché romand.

En feuilletant cette brochure on découvre des systèmes permettant d'apprendre l'électronique, des éléments de base aux microprocesseurs. Ces systèmes qui sont conçus sur des principes didactiques se prêtent aussi bien à l'enseignement d'élèves dans les écoles qu'à la formation continue du personnel d'entreprise et à la formation personnelle. Les livres accompagnant le système d'enseignement ITT peuvent être obtenus en allemand, français ou anglais. Cette brochure peut être deman-

Cette brochure peut être demandée à STR, Brandschenkestr. 178, 8027 Zurich.

Actualité

Propositions concrètes pour favoriser l'accession à la propriété

Le comité directeur de l'Association suisse pour encourager la propriété et la construction de logements a pris acte avec satisfaction des propositions émises par la commission d'experts pour l'encouragement de la propriété. Il estime que ces propositions sont parfaitement réalisables et invite les membres de l'Association à soutenir, sur tous les plans, l'accession à la propriété. Vu qu'il est extrêmement souhaitable que davantage de Suisses soient propriétaires de leur logement, il demande aux autorités d'aplanir les obstacles qu'elles ont créés, et qui touchent à la planification, aux règlements de construction et à la fiscalité.

Programme d'éducation routière dans l'armée : coordination avec la prévention des accidents civils

L'expérience montre que, de nuit, alors que la densité du trafic est relativement plus faible, les accidents de la circulation qui se produisent ne sont non seulement plus fréquents que de jour, mais plus graves aussi. C'est la raison pour laquelle la Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier a entrepris, cette année, une campagne pour lutter contre les accidents survenant de nuit. Grâce à une planification coordonnée, il a été possible, pour la première fois en 1980, d'envisager le même thème pour le programme d'éducation routière civil et militaire. Dès lors, il est permis d'escompter un succès durable lors de cette action commune.

De nuit, lorsque le conducteur de véhicule civil se sent peu sûr ou mis à trop forte contribution, il peut renoncer à conduire. Or, le conducteur militaire n'a pas cette possibilité. C'est la raison pour laquelle la campagne, placée sous la devise: De nuit, attention, lui fournira les directives et conseils sur les points suivants.

- la manière de se préparer pour la conduite de nuit et sur les dangers qui le guettent:
- sur les difficultés qu'il y a d'observer, de nuit, et sur la façon de les surmonter;
- la manière de se servir de l'éclairage pour que son véhi-